PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
Liberté
Égalité
Fraternité

Vaccin COVID 19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 16/04/2021

Vaccination : accès prioritaire et facilité pour les professionnels de plus de 55 ans particulièrement exposés au coronavirus

Afin de renforcer les mesures de sécurité sanitaire et d'accélérer la vaccination, le Gouvernement met en place un accès prioritaire au vaccin pour certains personnels.

Ainsi, dès le samedi 17 avril 2021, bénéficieront d'une priorité d'accès dans des centres de vaccination dédiés tous les personnels de plus de 55 ans :

- **exerçant au contact des élèves** en école, collège et lycée (enseignants des premier et second degrés, personnels de vie scolaire, personnels accompagnant des élèves en situation de handicap, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), établissements publics et privés
- **membres des forces de sécurité intérieure** : policiers nationaux et municipaux, gendarmes, surveillants pénitentiaires

Dans le Territoire de Belfort, les personnels concernés pourront se faire vacciner à l'Hôpital Nord Franche-Comté avec le vaccin AstraZeneca. Les créneaux seront gérés par l'hôpital. Les personnes intéressées par la vaccination sur des créneaux qui leur sont dédiés peuvent prendre rendez-vous au 03 84 98 36 90.

Pour bénéficier de cette priorité, les agents devront se munir d'une pièce justifiant de l'exercice en établissement scolaire (carte professionnelle, bulletin de salaire…) ainsi que d'une pièce d'identité et d'une carte vitale ou une attestation de droits.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet
1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX

PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
Liberté
Égalité
Fraternité

Vaccin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

Vaccination : accès prioritaire et facilité pour les professionnels de + de 55 ans particulièrement exposés au coronavirus :

- **exerçant au contact des élèves**
- **membres des forces de sécurité intérieure**

Dans le Territoire de Belfort, les personnels concernés pourront se faire vacciner à l'Hôpital Nord Franche-Comté.